

Programme de formation

Autorisation de raccorder *OIBT, article 15*

Durée :	6 jours
Buts :	Acquérir les connaissances nécessaires à l'obtention de l'autorisation de raccorder
Public cible :	Monteurs électriciens et toutes personnes titulaires d'un CFC d'une profession technique apparentée
Contenu :	Dangers de l'électricité Législation, NIBT 2015, OIBT Bases de l'électrotechnique Techniques de mesures Remplacement et montage de matériel électrique Raccordement de moteurs, vannes et appareils ménagers Contrôle final, rapport après chaque intervention
Prix :	2'100.- HT
Prestations :	Classeur NIBT compact édition 2015 Classeur de références Café-croissant Repas de midi
Responsable :	M. Michel SAVARY
Renseignements :	M. Yves VON DACH
Inscriptions :	Par courrier ou e-mail

SECURELEC SA Tél. +41 22 308 16 20
45, av. de la Praille Fax. +41 22 308 16 30
Case postale 2007 E-mail securelec@securelec.ch
1227 Carouge

Entreprise accréditée depuis avril 2005

